

☎07.81.96.48.02

BON DE RESERVATION

Je, soussigné :

Demeurant

Tel : adresse mail :

Demande à réserver pour mise à disposition le matériel suivant à Jumeaux et Plus du Loiret :

COQUES AUTO groupe 0+ (naissance-15kgs), BASES et accessoires	Tarif /mois	Caution	Nombre
Pour les poussettes ABC DESIGN ZOOM, EVOLUTWIN, DANA FOR TWO			
COQUES MARQUE BEBE CONFORT	5 euros	200	
▪ Modèle PEEBLE ou CABRIOFIX ou PEEBLE PLUS selon disponibilité ↳ Possibilité selon disponibilité Embase familyfix (isofix) OU 2way (isofix) adaptable selon le modèle de coque (forfait pour la durée de la mise à dispo)	20 euros	200	
Pour les poussettes PEG PEREGO - coques Peg Perego, modèle PRIMA VIAGGIO	5 euros	200	
↳ possibilité selon disponibilité Base non isofix ou isofix (forfait pour la durée de la mise à disposition)	20 euros	200	
Pour les poussettes LOOPING : coques looping	5 euros	200	
↳ possibilité selon disponibilité Base isofix (forfait pour la durée de la mise à disposition)	20 euros	200	
JANE pour poussette Jané twintwo ■- REBEL PRO -- MATRIX PRO -	4 euros	150	
CASUAL PLAY, adaptables sur poussette même marque, allongeables	5 euros	200	
↳ si base isofix (forfait pour la durée de la mise à disposition)	20 €	200	
Coque supplémentaire ou seules en fonction des disponibilités	5	200	
Base supplémentaire ou seules en fonction des disponibilités	5€	200	
Chancelières et habillages pluie pour coques toute marque, forfait pour la durée de la MAD	5 euros	30	

POUSSETTES, LANDAUS - tous les modèles peuvent accueillir les coques correspondantes, sauf les poussettes canne

Landau face à face AUBERT pour 0- 3 à 4 mois	5 euros	150	
Poussette / Landau double PEG PEREGO chassis avec volant	10 euros	600	
Poussette double, côte à côte EASY WALKER + possibilité des 2 couffins	10 euros	600	
Poussette double, 4 roues JANE Twintwo	10 euros	600	
Poussette double ABC DESIGN	10 euros	600	
Poussette double LOOPING (2 sièges allongeables)	10 euros	600	
Poussette double S-Twiner casual play (2 sièges allongeables)	10 euros	600	
Poussette double EVOLUTWIN -RED CASTLE	10 euros	600	
poussette double côte à côte BB CONFORT DANA FOR TWO	10 EUROS	400	
Poussette CANNE double COTE A COTE - CHICCO-JOIE(allongeable)	10 euros	300	
Poussette CANNE double l'un derrière l'autre	10 euros	300	
Poussette canne 1 enfant Bb Confort Yezz - Noa et autres	5 euros	150	



AUTRES MATERIELS DE PUERICULTURE

Porte bébé ventral	3 euros	80	
Lit parapluie, couffins souples, petit landau easy walker	4 euros	80	
Lit pliant mini bassinet GRACCO pour bébés, berceau,	5 euros	80	
Lit d'appoint STEPS ouverture automatique (fresbee) : camping,	3 €	80	
Tente d'appoint 3 côtés, pour plage, gazon... traitée UV (ultra plate)	3 €	50	
Parc octogonal combelle	4 €	80	
Transats	3 euros	80	
Siège repas rehausseur	2 euros	50	



Chèque Caution « propreté », restitué si le matériel est rendu propre

30 €

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION A PARTIR DU :

POUR UNE DUREE DE MOIS

ET VERSE A CE TITRE : la somme de € D'ARRHES, représentant 1 MOIS de mise à disposition, Somme qui viendra en déduction du montant dû ou qui sera encaissée en cas de désistement

N'hésitez pas à nous appeler pour tout autre matériel ne figurant pas dans cette liste.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LE REGLEMENT

Pour être prise en compte, votre demande doit être adressée au siège de l'association accompagnée du bon de réservation ci-dessus rempli et signé, de votre adhésion de l'année en cours à l'association et du chèque d'arrhes dans les 8 jours suivant votre pré-réservation faite lors de nos entretiens téléphoniques. Au-delà de ce terme, les pré-réservations ne pourront être maintenues.

- 1/ **Attention, aucun matériel ne pourra être remis sans chèques de caution et de nettoyage, ces sommes non encaissées vous seront remises au retour du matériel (sauf en cas de non retour ou de détérioration importante).**
- 2/ il sera mis à disposition pour la durée souhaitée mais avec un maximum de 9 mois dans un premier temps,
- 3/ Le renouvellement du matériel au-delà de 9 mois ne sera possible qu'avec un nouveau chèque de caution et le renouvellement de votre adhésion si besoin (les adhésions courant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année)
- 4/ Le règlement de la mise à disposition sera à régler au moment de la prise du matériel, par chèque et par période de 3 mois : les chèques ne seront débités qu'au fur et à mesure ; en cas de retour prématuré du matériel, les sommes versées en trop ou les chèques non débités vous seront rendus. Tout mois commencé est dû.
- 5/ Si vous n'utilisez pas le matériel, n'hésitez pas à nous contacter pour venir nous le rendre ou l'échanger. **Dans le cas contraire, nous sommes contraints d'encaisser le montant prévu initialement.**
- 6/ Si vous souhaitez conserver le matériel mis à votre disposition, n'hésitez pas à nous prévenir au minimum un mois avant ; vous êtes prioritaires pour le conserver le temps que vous en avez besoin.
- 7 / Toute mise à disposition pour une durée inférieure à un mois fera l'objet de son règlement pour un minimum d'un mois.

8/ Tout matériel non retourné dans le délai de 15 jours suivants la date convenue et confirmée avec les responsables et sans manifestation de votre part, entraînera l'encaissement du chèque de caution.

Suite à des dysfonctionnements de la part d'adhérents, nous sommes amenés à vous demander de bien faire attention aux dates de retour du matériel mis à votre disposition. Chaque année, nous devons rappeler des adhérents, compte tenu de la durée très importante de cet emprunt, qui bien souvent, nous disent avoir oublié de le rendre...

Non seulement, cela pose des problèmes à l'association car nous ne sommes pas là pour « faire de l'argent », MAIS POUR VOUS AIDER. Ces frais engagés peuvent se révéler importants et c'est ennuyeux pour vous.

En même temps, ce matériel non rendu aurait très certainement pu servir à d'autres familles qui en avaient besoin et pour lesquelles nous avons dû répondre par la négative.

Les bénévoles de l'association ne peuvent « assister » en permanence les familles, même si nous sommes conscients et comprenons tout à fait que l'on puisse être débordé par l'arrivée d'enfants multiples.

Notre parc de matériel est devenu très important. Nous vous remercions donc d'être vigilants sur les dates convenues de retour.

Nous avons bien conscience que cela fait beaucoup de chèques à nous remettre, mais nous ne pouvons agir différemment et nous sommes persuadés que vous comprendrez **notre « obligation »** et notre souci de protéger **votre association**.

Le local matériel, est situé à **INGRE, Carré de Bel Air au 33, route d'Orléans.**

Toutes les mises à disposition se **font uniquement sur rendez-vous :**

PORTABLE 07 81 96 48 02

ou en cas d'absence, par mail : contact@jumeauxetplus45.org

selon les disponibilités des administrateurs bénévoles de l'association, responsables de ce service.

(sans réponse de votre part dans un délai de quinze jours avant la date prévue de mise à disposition, celle-ci ne pourra être maintenue et les arrhes seront encaissées)

Un double du contrat établi vous sera remis

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement concernant le matériel qu'il soit mis à votre disposition ou non.

(document à retourner au siège de l'association, 5 Place René Cassin - 45140 INGRE)

Fait le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »